



Demande de renseignement du fisc

Par **Ninja1954**, le 11/11/2015 à 11:01

Bonjour,
J'ai bénéficié il y a peu d'une assurance vie .les finances publiques me demande des renseignements sur les héritiers et le nom du notaire.que veut dire: cette demande n'a rien de contraignant ? en absence de courrier après 60 jours le dossier sera complet ,dois comprendre que d'ici la le fisc peut me reprendre la somme.
Merci de votre réponse

Par **morobar**, le 11/11/2015 à 11:26

Bonjour,
Vous pouvez toujours répondre que vous ne connaissez ni les héritiers ni le notaire éventuellement chargé de la succession.
En effet vous n'avez eu affaire à aucun d'entre eux.

Par **Ninja1954**, le 11/11/2015 à 12:08

Je suis la nièce par alliance de la personne décédée je ne peux pas dire que je ne les connais pas...

Par **morobar**, le 11/11/2015 à 17:31

Mais si

Je ne vois pas en quoi ce vague lien avec la personne décédée vous oblige à connaître le ban et l'arrière ban de sa famille et son notaire.

J'ai déjà du mal à connaître la totalité de mes neveux et nièces, certains vus une fois ou deux dans ma vie alors les pièces rapportées...